

INSTITUT DES CULTURES MÉDITERRANÉENNES ET ORIENTALES
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES

ÉTUDES et TRAVAUX
XXVII
2014

KATARZYNA SIELICKA

*Les villes romaines en Normandie
et la transmission de nouveaux modes de vie
dans le nord de la Gaule*

LA NORMANDIE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE :
LA GÉOGRAPHIE DE LA RÉGION, LA DIVISION ENTRE LES TRIBUS
GAULOISES, L'ORGANISATION DE L'ESPACE

La Normandie, avec environ 600 km de côte donnant sur la Manche, ainsi que d'immenses réseaux fluviaux engendrés par la Seine et l'Orne, offrait de vastes possibilités pour un développement commercial de la future province gauloise. Elle pouvait devenir une base logistique de premier ordre pour les projets d'invasion de la Bretagne, elle est donc une région stratégique de la Gaule. Le transport fluvial y était d'une importance primordiale pendant les premières phases de romanisation, alors que le réseau routier n'était pas encore en place. Plus commode, il était utilisé pour le transport des marchandises entre les côtes méditerranéennes et britanniques, d'où on importait l'étain, *via* des fleuves et rivières orientés sur un axe nord-sud (le Rhône, la Saône, la Loire et la Seine avec leurs affluents)¹. Pour ces raisons, de nouvelles villes romaines en Normandie étaient localisées aux bords des rivières à des points cruciaux pour le contrôle de la circulation des marchandises et des personnes, ce qui était aussi d'importance militaire.

Nous devons notre savoir sur les tribus qui peuplaient la Normandie avant la conquête romaine principalement à Jules César et à son œuvre *Commentarii de Bello Galico* dans lequel nous trouvons les noms de Calètes et Veliocasses, qui habitaient la rive droite de la Seine et étaient identifiés avec les Belges ; et ceux des Lexoviens, Aulerques Ebuovices et Unelles qui appartenaient aux peuples vivant au bord de l'Océan « et qui se donn[aient] le nom d'Armoriciens »². César cite aussi les autres noms de ce groupe mais leur localisation exacte reste encore inconnue. La Seine constituait d'une part une sorte de frontière entre les Belges et Celtes, mais de l'autre part, étant la voie navigable principale de la région, elle facilitait la communication. Aussi les autres tribus occupaient des unités territoriales suivant les frontières naturelles telles que les rivières et les collines³.

Depuis la moitié du II^e siècle av. J.-C., sur des emplacements de valeurs naturellement défensives, tels que les collines sur les terrains plats et les méandres des rivières, on observe la construction de plusieurs villes gauloises portant le nom latin d'*oppidum*. À part de fonctions sociales et militaires, elles jouaient en Normandie aussi le rôle d'intermédiaires commerciales. Pour ces raisons, les peuples indigènes ont préféré, afin de les rendre plus accessibles, de choisir des sites à proximité de voies commerciales, plutôt que de les isoler sur les hauteurs, contrairement à ce qui se faisait sur le reste du territoire gaulois⁴. Les *oppida* tels que Saint-Nicoles-de-la-Taille, Caudebec-en-Caux, Saint-Pierre-de-Varangeville, Yainville, Orival, Le Thuit, Vernon, situés aux bords de la Seine à distance de quelques kilomètres l'un de l'autre, en étaient de bons exemples⁵.

¹ L. BONNARD, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris 1913, pp. 1–7.

² *Caes., Bel. Gal. VII, 75.*

³ D. HÉBERT, *Lillebonne au temps des Gallo-Romains*, Lillebonne 2001 [= Lillebonne], p. 5.

⁴ C. LECHEVALIER, G. FOSSE, *Lillebonne des origines à nos jours*, Saint-Georges-de-Luzençon 1989 [= Origines], pp. 41–42.

⁵ Université de Strasburg, *Oppida : premières villes au nord des Alpes* (consulté en ligne le 21 avril 2013) <http://www.oppida.org/>.

Cependant la région était plutôt de caractère rural et la majeure partie de Celtes et de Belges occupait les campagnes, soit dans les villages, soit des fermes isolées, où ils cultivaient notamment du lin. Les fermes combinaient les habitations et les bâtiments de caractère agricole, pastorale et artisanale⁶. Puisque les Gaulois ne connaissaient pas l'architecture de pierre, ils construisaient leurs bâtiments uniquement en matériel organique tel que le bois, le torchis et la chaume⁷.

LA CONQUÊTE MILITAIRE ET L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE NOUVELLE PROVINCE

L'invasion militaire de César dans la Normandie débuta en 57 av. J.-C. et, selon lui, elle était provoquée par les tribus belges qui « conspiraient contre Rome et échangeaient des otages »⁸. Il y vit plusieurs raisons à de tels mouvements chez les peuples belges, s'en servant de prétexte pour l'agression :

[...] d'abord, ils craignaient qu'une fois tout le reste de la Gaule pacifié nous ne menions contre eux nos troupes ; puis, un assez grand nombre de Gaulois les sollicitaient : les uns, de même qu'ils n'avaient pas voulu que les Germains s'attardassent en Gaule, supportaient mal de voir une armée romaine hiverner dans leur pays et s'y implanter ; les autres, en raison de la mobilité et de la légèreté de leur esprit, rêvaient de changer de maîtres ; ils recevaient aussi des avances de plusieurs personnages qui – le pouvoir se trouvant généralement en Gaule aux mains des puissants et des riches qui pouvaient acheter des hommes – arrivaient moins facilement à leurs fins sous notre domination⁹.

La conquête de la Normandie a pu être aussi motivée par les projets de César concernant l'expédition en Bretagne d'où venaient les contingents renforçant les forces gauloises sur le continent. Pour la réaliser, l'extension de stable pouvoir romain sur les côtes nord de la Gaule les plus proches des côtes britanniques était indispensable.

Durant sa campagne en Normandie, César fit face à une forte résistance de la part des tribus celtes et des redoutables peuples belges. Pourtant, à l'aide de Publius Crassus, il parvient à pacifier la Normandie et y fit hiverner ses légions pendant les trois années suivantes. Cela n'empêcha pas l'éclat des rébellions de moindre importance, comme celle des Lexoviens en 56 av. J.-C.¹⁰. Alliés avec les Aulerques et les Ebuovices, réunis sous le commandement de Viridovix, ils s'acharnaient à échapper à l'autorité césarienne. Ils y parvinrent pendant deux ans, jusqu'à l'affrontement avec les légions de Quintus Titurius Sabinus remportant une victoire décisive sur les rebelles à l'emplacement de la ville actuelle de Petit-Celland (Manche)¹¹. Malgré cette défaite, les tribus du nord restèrent assez

⁶ C. GROUD-CORDRAY, *La Normandie gallo-romaine*, Cully 2007 [= Normandie], p. 6.

⁷ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, p. 42.

⁸ *Caes., Bel. Gal.* II, 1.

⁹ *Ibidem.*

¹⁰ J.J. HATT, *Histoire de la Gaule romaine (120 avant J.C. – 451 après J.C.)*, Colonilisation ou colonialisme?, Paris 1959 [= Histoire], pp. 53–54.

¹¹ *Caes., Bel. Gal.* III, 17–18.

forts pour pouvoir envoyer des contingents pour soutenir Vercingétorix en 52 av. J.-C. et de se soulever contre l'autorité romaine encore un an après la bataille d'Alésia, dernière rébellion connue des Caletès, Vélicasses et Aulerques¹².

La mise en place de l'administration romaine sur le terrain conquis était déjà la tâche du successeur de César, Auguste. Son exécution fut confiée à son beau-frère Marcus Agrippa. Celui-ci, pour l'exercer, s'est rendu au nord de la Gaule en 19 av. J.-C, ce qui fait un décalage visible d'environ 32 ans entre la conquête militaire et la consolidation du réel pouvoir romain sur le territoire gaulois. Aussi Auguste, lui-même, a fait quatre visites dans la nouvelle province à cause de quelques rébellions qui éclataient encore de temps en temps dans les différentes parties du pays¹³. Sa réforme administrative a subdivisé la Gaule en quatre provinces : *Gallia Belgica*, *Gallia Lugdunensis*, *Gallia Aquitania* et *Gallia Narbonensis*. Ainsi le territoire de la Normandie actuelle est passé de *Belgica* (selon la division antérieure de César) à *Lugdunensis*, qui a réuni les peuples habitant entre la Loire, la Seine et la Marne¹⁴. L'exécution de la loi romaine dans les provinces reposait sur les gouverneurs désignés par Auguste. Au début, ils avaient sous leurs commandes une armée au cas des rébellions possibles, mais en réalité les légions ont été vite transférés vers la frontière rhénane avec les Germains¹⁵.

Auguste confia à Agrippa en Gaule trois missions : créer un réseau de voies romaines, réaliser des relevés cadastraux de province et commencer l'établissement de principales villes qui, dès ce moment-là, seraient des cadres pour la nouvelle administration et l'acculturation des habitants du pays¹⁶. Il conserva la division du territoire entre les tribus locales en leur donnant le nom des *civitates*, ex. : *Civitas* de Calètes. Désormais, la vie devait se concentrer dans ces nouveaux centres urbains qui occupaient la place des anciens *oppida*. Leur discrétisation en faveur des nouvelles villes était l'élément de la tactique romaine visant à l'effacement des anciennes mœurs dans lesquelles pouvait s'abriter l'idée de souveraineté gauloise, au profit de la culture romaine¹⁷. Alors les nouvelles villes étaient fondées à proximité des anciens *oppida*, comme celle d'*Augustodurum* (l'actuel Bayeux, Calvados) à côté de *Bibracte* abandonné¹⁸.

La nouvelle infrastructure, routière comme urbaine, était d'importance cruciale pour la romanisation de la province. Les voies étaient indispensables pour le déplacement rapide des légions au cas de turbulences périphériques, mais aussi pour le développement du commerce des produits romains (le vin et l'huile d'olive) et pour l'importation des produits locaux et britanniques. La datation des voies est connue de nos jours grâce aux bornes routières possédant des inscriptions, comme celle de Trajan (Frénouville, Calvados) ou celle de Constantin (Bayeux, Calvados)¹⁹. De l'autre côté, les villes, avec toutes leurs installations

¹² GROUD-CORDRAY, Normandie, p. 8.

¹³ HATT, Histoire, pp. 85–87.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 89–90.

¹⁵ LECHEVALIER, FOSSE, Origines, p. 44.

¹⁶ HÉBERT, Lillebonne, p. 6.

¹⁷ LECHEVALIER, FOSSE, Origines, p. 45.

¹⁸ HATT, Histoire, p. 91.

¹⁹ GROUD-CORDRAY, Normandie, p. 9.

nécessaires, comme le forum, les thermes, les théâtres et amphithéâtres, étaient un des facteurs principaux de la transmission de mode de vie à la romaine. Offrant un confort de vie inconnu précédemment et les possibilités de contact avec la culture, la façon de gouverner et le commerce romain, les villes étaient les centres de la propagande dont le but était de changer les guerriers celtiques et belges en fidèles citoyens de l'Empire. Les changements administratifs et la naissance de la culture gallo-romaine, sont visibles de nos jours dans les toponymes locaux. Ainsi le nom actuel de Rouen vient de la ville romaine *Rotomagus* et pas de nom de tribu celtique de Veliocasses qui occupaient ce territoire. Mais l'inverse est possible, à l'image des villes Lisieux et Vieux dont les noms proviennent des peuples locaux des Lexoviens et Viducasses et non des nouvelles cités romaines *Novimagus* et *Argenua*²⁰. Ce phénomène témoigne du mélange des civilisations et de la survie de culture gauloise malgré les efforts de la romanisation entrepris.

L'adoption par Auguste d'une nouvelle loi sur les corporations municipales, *lex Julia*, a donné une nouvelle impulsion au développement des zones urbaines. Cette législation était favorable aux corporations professionnelles utiles à la cité et cédait à celles-ci les fonctions d'intérêt commun. Désormais, elles n'étaient seulement les institutions privées mais de véritables collectivités chargées de certains services publics (tels que le transport ou service des incendies), ce qui a facilité le développement des villes. Ainsi, les corporations, favorisées par la loi, la paix et la prospérité économique, ont connu un rôle important dans la romanisation de la société gauloise²¹.

LE PORT DE *JULIOBONA* – UNE VILLE ROMAINE MODÈLE IMPLANTÉE DANS LE NORD DE LA GAULE

L'intérêt porté par les habitants de Lillebonne (Seine-Maritime) sur l'histoire antique de leur ville commence au XVIII^e siècle, quand le comte de Caylus identifia les ruines d'un amphithéâtre romain. Il a été fouillé de façon plus ou moins systématique, dès le début de XIX^e siècle, jusqu'à nos jours. Parallèlement à ces fouilles, dans la ville même, on découvrit les décombres d'un portique avec ses boutiques de commerçants, les thermes, des villas et des cimetières à l'extérieur du *pomœrium* ancien. Les fouilles ont aussi fourni un mobilier particulièrement riche qui témoigne de l'importance du port antique de *Juliobona*.

La ville a été située à distance de 16 km de l'*oppidum* le plus proche de Caudebec-en-Caux, dit le Calidu. La fondation de *Juliobona* purement *ex nihilo* est attestée par les fouilles qui n'ont pas relevé de couches antérieures à l'arrivée des Romains. La ville, actuellement liée par les archéologues à un port fluvial, n'a cependant pas encore révélé d'installations portuaires au cours des fouilles effectuées. De plus, le lit de la Seine se trouve aujourd'hui à six kilomètres de la ville. Pourtant, en ayant conscience de la richesse inattendue du mobilier découvert, dont la provenance est attribuée aux activités commerciales des habitants de *Juliobona*, et de la possibilité des changements de cours de la Seine,

²⁰ *Ibidem*.

²¹ НАТТ, Histoire, pp. 92–93.

les archéologues restent plutôt d'accord sur la fonction portuaire de la ville. D'autant plus que les recherches géologiques ont attesté la présence de riches dépôts alluviaux sur ce terrain, ce qui peut témoigner de la liaison de Juliobona avec la Seine. Ajoutons encore que le flux de marchandises pouvait être assuré grâce à l'affluent de la Seine qui passe encore de nos jours par Lillebonne et qui se nomme Le Commerce²².

Le nom de *Juliobona* nous est connu grâce à Ptolémée qui le cite dans sa *Géographie* en rapport avec la tribu des Calètes, ce qui peut témoigner de l'importance de la ville dans l'administration de la *Civitas*²³. Le nom même atteste la survivance de la culture celtique (*bona* est le mot gaulois signifiant « fondation ») et limite les dates possibles des débuts de la ville entre le règne d'Auguste et l'an 68, date marquant la fin de la dynastie Julio-Claudienne. Pourtant, les fouilles n'ont pas relevé de couches antérieures au règne de Tibère, et les découvertes plus riches et significatives sont datées, à peine, de l'époque claudienne. L'invasion britannique et la présence d'empereur dans cette région en 43 pouvait stimuler le développement plus rapide des villes²⁴. Néanmoins, les premiers bâtiments représentatifs de la ville romaine, tels que l'amphithéâtre et les thermes, datent à peine à la seconde moitié du I^{er} et au début de II^e siècle. Cela atteste du fait que la romanisation ne se faisait pas immédiatement après la conquête et était un processus durable et complexe²⁵.

Le modèle de fondation d'une ville était le même que ce soit en Italie ou dans n'importe quelle province et ne variait que rarement, en accord avec des conditions géographiques exceptionnelles. L'espace urbain de la ville romaine, latin *pomœrium*, était strictement délimité et sacré. Après la détermination cérémoniale de ses limites, on ne pouvait accéder à la ville qu'à travers les portes. De nos jours, nous pouvons reconstruire les limites des villes antiques grâce aux découvertes des nécropoles qui ont toujours été localisées à l'extérieur du *pomœrium* (**fig. 1**). Ensuite, il fallait orienter les rues principales – appelée *cardo* pour l'axe nord-sud et *decumanus* pour l'axe est-ouest. Le croisement de ces deux artères principales était le siège du forum, avec ses portiques. Les théâtres et les thermes étaient situés dans les quartiers résidentiels. Par contre, on découvrait les amphithéâtres à l'écart des villes pour éviter les émeutes possibles après les spectacles qui souvent avaient un fort caractère émotionnel²⁶. Afin de déterminer si la ville de *Juliobona* représentait le modèle de l'urbanisme romain, il faut examiner sa topographie avec ses édifices et nécropoles relevés pendant les fouilles.

En général, on peut diviser les bâtiments et les constructions caractéristiques de la ville romaine en deux catégories : les édifices servant à la réalisation des besoins de la vie quotidienne, tels que les habitations, les thermes et les portiques ; et les lieux au caractère culturel ou rituel, tels que les théâtres ou amphithéâtres, les temples et les nécropoles. Des débris de tous ces aménagements ont été découverts à Lillebonne, ce qui a déterminé le choix de cette ville comme représentative pour la description de la romanisation dans le nord de la Gaule.

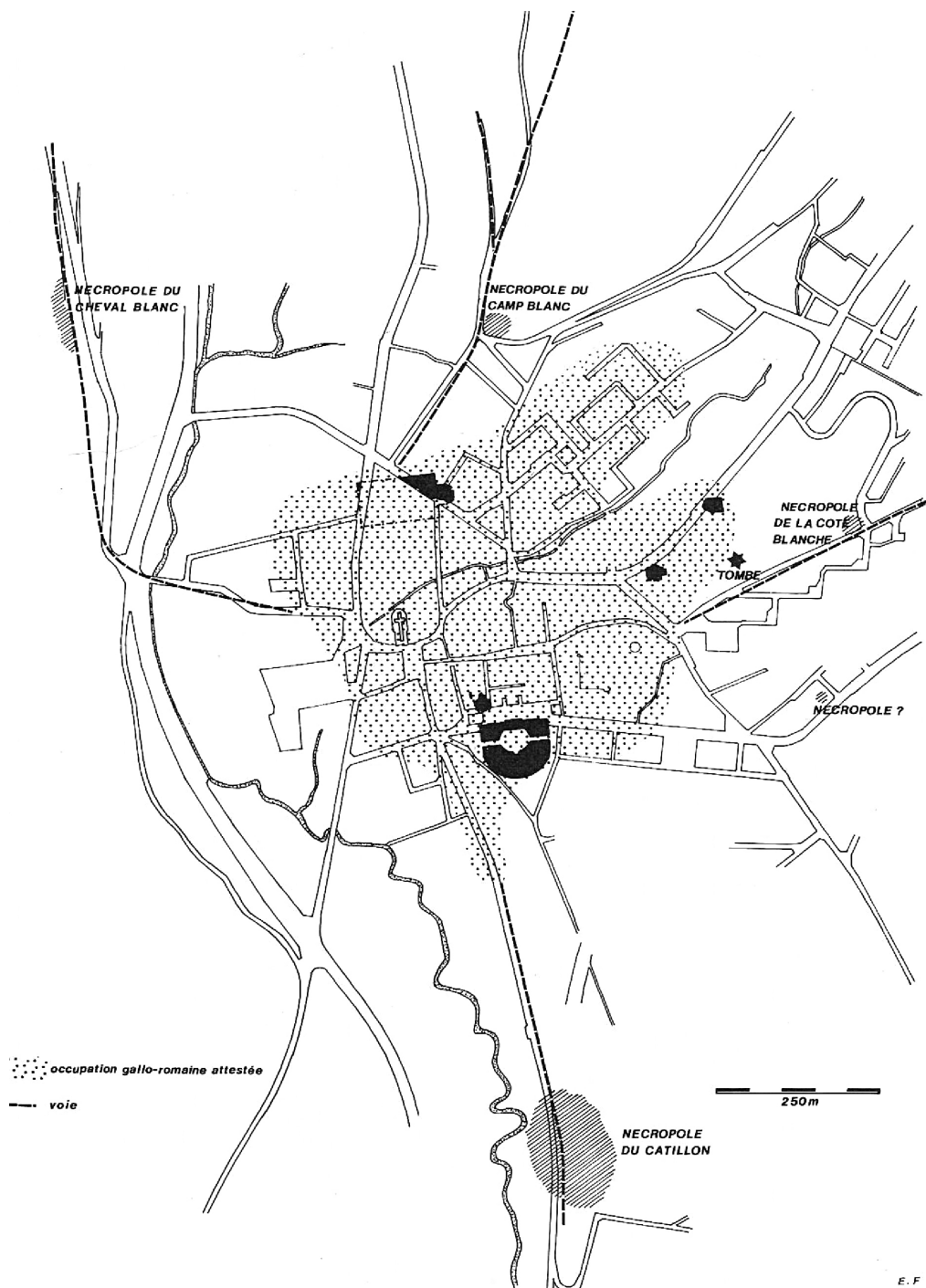
²² LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 41–42.

²³ *Ptol., Geo.* II, 7.

²⁴ HÉBERT, Lillebonne, p. 7.

²⁵ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 56, 63.

²⁶ P. GRIMAL, *Les villes romaines*, Paris 1971 [= *Les villes*], pp. 16, 53–54, 75–76.



1. Localisation des nécropoles, indices de nécropole et tombe autour de la ville antique et par rapport au réseau de voies (LECHEVALIER, FOSSE, Origines, p. 69).

Comme on a déjà dit précédemment, ce sont les Romains qui introduisirent l'utilisation de la pierre dans la construction des habitations dans cette province, matériel en total opposition avec les habitudes gauloises. Les fouilles menées à Lillebonne sont limitées aux zones inoccupées par les édifices médiévaux et postérieures, et c'est pourquoi nous sommes privés d'une vue générale sur la structure des habitations appartenant aux différentes couches sociales peuplant *Juliobona*. Néanmoins, nous connaissons assez bien les constructions de deux villas : celle dite « la villa de la mosaïque » et celle de la rue Messenger. La première a été mise au jour pendant les fouilles amateurs dans le jardin de docteur Pigné en 1870. Pourtant ces travaux ont abouti à une identification erronée de la construction comme *fanum* celtique. Ce sont les fouilles de 1964–1965 qui ont fourni des preuves que l'édifice étudié avait été, à vrai dire, un *domus* d'un riche citoyen de *Juliobona*. La présence de *praefurnium* dans le sous-sol de la maison témoigne de l'adaptation des modèles architecturaux romains aux conditions locales, dont parle Vitruve²⁷. Les fouilles ont relevé une grande salle rectangulaire d'une quinzaine de mètres sur environ 17 m, bordée le long de son grand côté nord par un corridor conduisant à une autre salle plus petite. Deux autres chambres ont été découvertes contre l'autre grand côté de la salle²⁸. La villa doit son nom à la salle centrale qui est pavée de la mosaïque fameuse représentant la chasse aux cerfs. Elle mesure 8,56 m d'est en ouest et 6,80 m du nord au sud. L'hypothèse la plus vraisemblable de son utilisation est qu'elle devait orner la salle à manger. Elle est constituée d'un médaillon central entouré de quatre trapèzes représentant le départ pour la chasse, le sacrifice à Diane, la chasse à l'appelant et la chasse à courre. Sur le médaillon central on voit une scène mythologique illustrant le thème de la nymphe poursuivie par un dieu. On y lit une telle inscription : T. SEN.FELIX C. PV / TEOLANUS FEC. et T. AMOR C K / DISCIPULUS, ce qui se traduit par « Titus Sennius Felix citoyen de Pouzzoles a fait (cette mosaïque) et Amor citoyen de Carthage, son élève », à moins que C K ne signifie *Civis Kaletorum*. Cette mosaïque est datée entre la fin du III^e siècle et le début du IV^e siècle²⁹.

La villa de la rue Messenger est connue de nos jours seulement grâce aux dessins qui datent de la seconde moitié de XIX^e siècle car le terrain est aujourd'hui recouvert par le bâtiment moderne d'un lycée. Celle-là était aussi chauffée par un *praefurnium*. La plus grande curiosité concernant cette villa est liée avec sa grande salle qui a été identifiée comme *mithraeum* dont nous ferons une présentation ultérieurement, à l'occasion de la description des édifices à caractère rituel³⁰.

À Lillebonne furent mises au jour les structures de deux bâtiments thermaux, le premier en 1827 au nord-ouest de la Place F. Faure en face de l'amphithéâtre, et le second en 1880 lors du percement de la rue E. Pigoreau. Les fouilles de 1827 à 1829 ont dégagé des vestiges qui paraissent appartenir à des bâtiments de deux époques différentes. Nous devons tout notre savoir sur ces fouilles à M. Gaillard, le directeur des travaux, et à ses

²⁷ Vit., *De arch.* VI, 1.

²⁸ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, p. 64.

²⁹ HÉBERT, Lillebonne, pp. 30–31.

³⁰ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 65–66.

dessins de l'époque, car tout l'ensemble de ces thermes est aujourd'hui recouvert par des bâtiments modernes³¹. Sur son plan, on voit nettement la superposition de deux structures. Quant à la première, on n'est pas tout à fait sûr de son caractère. Cependant le plan de la seconde ne laisse aucun doute sur la manière de son utilisation. Pour la datation précise de deux structures, on peut se servir des monnaies découvertes lors des fouilles. Elles appartiennent à deux groupes : les séries de Claude II, Tetricus père et fils, du troisième quart du III^e siècle ; et les séries de Licinius, Constantin et Magnence, des années 310 à 350. La première série pouvait correspondre avec la fin de l'utilisation du bâtiment initial et la seconde avec la construction et l'utilisation de l'édifice thermique³². Cette datation très tardive suggère que les thermes de la Place F. Faure n'étaient pas sûrement la première construction de ce type dans la ville, car les bains, étant un facteur important de la romanisation, sont considérés comme indispensables dans une ville romaine. Il faut donc chercher les premiers thermes de *Juliobona* ailleurs. Quant à la construction de ces thermes, elle est tout à fait en accord avec la description de Vitruvius :

Les planchers suspendus des étuves doivent être faits de la manière suivante : il faut premièrement qu'il y ait un lit formé de carreaux d'un pied et demi, avec un tel degré d'inclinaison vers le fourneau que si l'on y jette une boule, elle puisse ne pas s'arrêter dans l'intérieur, mais retourner vers l'entrée du fourneau. Par ce moyen il sera plus facile à la flamme de se répandre sous le plancher suspendu. Sur cette aire on construira des piles avec des briques de huit pouces, disposées de manière à pouvoir soutenir des carreaux de deux pieds. Ces piles auront deux pieds de hauteur ; elles seront maçonnées avec de l'argile pétrie de bourre ; au-dessus seront placés ces carreaux de deux pieds sur lesquels portera le pavé³³.

Les thermes de la Place F. Faure étaient chauffés par un seul *praefurnium*. Les pilettes de son hypocauste étaient formées de briques liées à l'argile crue sur une hauteur d'environ 90 cm. La *suspensura* était construite de briques carrées de 60 cm x 60 cm, liées au mortier. Les murs étaient garnis de *tubuli* qui assuraient le chauffage des piscines. La saie située directement au-dessus du *praefurnium* était, sans doute, le *caldarium*³⁴. Pendant les fouilles ont été découvertes une statue féminine acéphale en marbre blanc, de 154 cm d'hauteur, qui est rattachée au type de la « grande herculanaise » – copie d'un modèle grec répandu dans l'Empire, mais rare en Gaule³⁵.

Les fouilles de la rue E. Pigoreau en 1880 ont mis au jour le second bâtiment thermal de *Juliobona* qui, pourtant, paraît être antérieur à celui de la Place F. Faure, et est daté, d'après la technique de maçonnerie employée, entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. La datation est confirmée par la présence de monnaies de Commode, ce qui peut signifier qu'il a été le premier édifice de ce type dans la ville. Le système de chauffage dans ce cas-là est similaire à celui des thermes précédemment décrits. À l'exemple de ces constructions,

³¹ HÉBERT, Lillebonne, p. 26.

³² LECHEVALIER, FOSSE, Origines, pp. 60–62.

³³ *Vit., De arch.* V, 10.

³⁴ LECHEVALIER, FOSSE, Origines, p. 62.

³⁵ HÉBERT, Lillebonne, p. 26.

nous pouvons étudier le système de distribution et d'évacuation de l'eau. On suppose une alimentation venant de l'est, soit du seul aqueduc connu de nos jours à Lillebonne. La distribution s'organisait ensuite en plusieurs embranchements de celui-ci. L'un d'eux se singularise par une importante réduction de diamètre, ce qui suggère qu'il était destiné à mettre de l'eau en pression. L'essentiel de la distribution se faisait par des tuyaux en plomb circulant dans les élévations. Ensuite, l'évacuation des eaux s'organisait autour d'un collecteur qui longeait le bâtiment nord. Son gabarit augmentait à son extrémité afin de récolter les eaux usées durant son parcours qui menait à une fontaine où il exerçait la même fonction³⁶.

Étant donné que la richesse des habitants de *Juliobona* est attribuée par les archéologues aux activités commerciales, il est naturel de chercher sur le plan de la ville antique des portiques constituant un abri pour les boutiques. Selon Vitruve, ces colonnades avec des galeries couvertes entourèrent le forum et exercèrent plusieurs fonctions :

Chez les Grecs, le forum est carré. Tout autour règnent de doubles et amples portiques, dont les colonnes serrées soutiennent des architraves de pierre ou de marbre avec des galeries au-dessus. Les villes d'Italie n'ont pas dû adopter les mêmes proportions, parce que de nos ancêtres est venue jusqu'à nous la coutume de donner dans ces places les jeux de gladiateurs. Ces spectacles exigent des entrecolonnements plus larges : il faut que tout autour de ces places, sous les portiques, il y ait des boutiques de changeurs, et au premier étage des galeries disposées de manière à faciliter le trafic et la perception des droits du fisc³⁷.

Les commerçants étaient parmi les plus riches habitants de la Gaule et stimulaient sans doute le développement urbain. Nous connaissons plusieurs représentations de marchands gaulois sur des pierres tombales, sur lesquelles sont visibles les échanges de vins, d'huiles d'olive, de bières et de viandes³⁸. Les fouilles, menés en 2000 au centre de Lillebonne sur la Place Carnot, avaient mis au jour les structures permettant de mieux connaître la vie commerciale de la cité gallo-romaine. Cinq boutiques sont dégagées, fermées sur trois côtés et ouvertes sur un portique. Les blocs de fondation étant solides, ils pouvaient soutenir un second étage pour les boutiques, les logements des marchands ou bien pour les galeries destinées à regarder les spectacles donnés au forum. En contrebas du portique, on a dégagé une voie romaine, peut-être le *decumanus maximus*. Elle est bordée de trottoirs larges de 1,6 m³⁹. Dans le musée municipal de Lillebonne, une colonne, mise au jour durant les fouilles de la Place Carnot, est exposée. Il s'agit d'un pilier carré et arrondi aux angles, découvert couché et calé sur place. On y voit une inscription gravée à 1,5 m du sol, avec une dédicace à l'empereur Marcus-Aurelius Carino, commémorant la fin de la reconstruction du portique (**fig. 2**). Quand Carin fut vaincu et assassiné par Dioclétien en 285, toutes les inscriptions avec son nom furent détruites. Cette découverte signifie que le portique

³⁶ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 56–59.

³⁷ *Vit., De arch.* V, 1.

³⁸ P.M. DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine (I^{er}-III^e siècle après J.-C.)*, Paris 1963 [= *La vie quotidienne*], pp. 376–377.

³⁹ HÉBERT, Lillebonne, pp. 10–13.



2. Colonne de Marcus-Aurelius Carino au Musée municipal de Lillebonne (phot. K. Sielicka).

de la Place Carnot est assurément antérieur à l'an 285 et s'il avait été reconstruit sous le règne de Carin (282–285), il a pu être bâti vers le début du III^e siècle ou même avant cette date. Les fouilles de 2000 ont prouvé que le site a été occupé dès le Haut-Empire et a subi plusieurs incendies, ce qui peut signifier son utilisation dans un but commercial avant la construction de portiques en pierre.

Un autre groupe de structures, relevées au moment des fouilles à Lillebonne, est liée avec la vie culturelle et spirituelle des habitants. Parmi ces vestiges, l'amphithéâtre romain est le plus monumental et le mieux étudié. Les spectacles données dans ces arènes sont devenues très populaires en Gaule romaine, la province dans laquelle on a découvert une cinquantaine de ces monuments et on connaît une autre quinzaine des sources écrites. En effet, on retrouve en Gaule un quart d'amphithéâtres connus du monde antique⁴⁰. Le grand nombre d'eux constitue un nouveau type dit « amphithéâtre à scène » ou « théâtre – amphithéâtre » qui se forme par l'adjonction d'une arène elliptique à l'édifice théâtral. Autrement dit le *cavea* de ces amphithéâtres est plus petit que dans les constructions classiques et, au lieu de former un plein cercle, il n'en forme que $\frac{3}{4}$. L'exemple le plus connu est celui des Arènes de Lutèce⁴¹. L'amphithéâtre de Lillebonne a été dégagé dans sa plus grande partie entre 1822 et 1840 et il est classé parmi les Monuments Historiques dès 1840. Au cours des XIX^e et XX^e siècles

⁴⁰ DUVAL, *La vie quotidienne*, p. 466.

⁴¹ GRIMAL, *Les villes*, pp. 87–88.

il a fait l'objet de campagnes de fouilles successives et continuées jusqu'à 2010⁴². Les fouilles ont donné l'occasion d'identifier trois étapes successives de la construction du monument. Son premier état est représenté par les murs circulaires situés à l'intérieur de l'arène. Ensuite, les structures de l'entrée du *vomitorium* 2 témoignent la transition entre le deuxième et le troisième état de la construction. Pour agrandir le deuxième bâtiment on lui a ajouté une galerie périphérique couverte par le sommet de la *cavea* rehaussée. Le mobilier céramique, mis au jour pendant les fouilles, a permis de dater le deuxième étape de la construction entre la fin du I^e siècle et le début du II^e siècle. La dernière phase semble être contemporaine du règne de Septime Sévère, entre 193 et 211⁴³. Cette datation classe ce monument parmi les plus anciens de la ville. Il est orienté sur l'axe nord-sud avec les édifices scéniques du côté nord. Le grand axe de l'arène elliptique mesure 48 m et le petit est réduit à 32 m. On estime que le *cavea* d'amphithéâtre juliobonais pouvait acquérir environ 5 000 spectateurs. Ils pouvaient accéder à leurs places grâce à un couloir périphérique de 5 m de large, dit la *corona*, qui entourait la totalité de la *cavea*. On le gagnait par deux entrées monumentales, à l'est et à l'ouest, à la hauteur des vomitoires principales (**fig. 3**). À part de ces couloirs, deux passages donnaient un accès direct au *podium* qui formait une limite structurelle du théâtre, mais aussi sociale, parce qu'il séparait les notables du reste des spectateurs⁴⁴. L'amphithéâtre de Lillebonne est d'une valeur spéciale pour le nord du territoire gaulois grâce à son état de conservation qui rend possible des études détaillées, mais aussi grâce à sa monumentalité. Ses vestiges atteignent encore aujourd'hui 19 m d'élévation, depuis le niveau de l'arène jusqu'à la *corona*⁴⁵. Il faut ajouter que l'arène n'a pas été encore fouillée de manière complète et pourrait fournir du mobilier et des structures qui rendraient possible la datation précise du premier état du monument⁴⁶. La suite de l'utilisation du théâtre n'a pas été tout à fait favorable à sa conservation parce que certains éléments architectoniques et sculptures ont été arrachés pour servir de matériaux aux fondations de constructions du Bas Empire, telles que le *castrum* qui a intégré dans ses structures les ruines de l'amphithéâtre (**fig. 4**)⁴⁷.

Les nécropoles dans le monde romain étaient toujours localisées à l'extérieur de l'espace urbain sacré. En Gaule, la pratique d'incinération était la plus répandue durant les trois premières siècles de notre ère. Cependant, les sépultures à inhumation étaient aussi présentes au nord de la province, comme celle découverte à Darnétal (Seine-Maritime), contenant un cercueil de plomb avec de riches décorations en bas-relief⁴⁸. Les fouilles menées à Lillebonne au cours du XIX^e siècle ont mis au jour cinq sites de caractère funéraire. Les recherches postérieures n'ont pas augmenté ce chiffre.

⁴² V. MUTARELLI, Théâtre de Lillebonne, Rapport de fouilles programmées, Conseil Général de Seine-Maritime, Institut national de recherches archéologiques préventives, Rouen. 2009 [= Théâtre de Lillebonne], p. 5.

⁴³ Id., Nouvelles fouilles au théâtre romain de Lillebonne (Seine-Maritime), *Journées archéologiques de Haute Normandie*, Rouen 2009 [= Nouvelles fouilles], p. 197.

⁴⁴ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 51–52.

⁴⁵ MUTARELLI, Théâtre de Lillebonne, p. 6.

⁴⁶ Id., Nouvelles fouilles, p. 197.

⁴⁷ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 52, 76–77.

⁴⁸ GROUD-CORDRAY, *Normandie*, p. 27.



3. Théâtre de Lillebonne, l'entrée ouest (phot. K. Sielicka).



4. L'aménagement de l'arène du théâtre de Lillebonne sous le Bas Empire : les thermes (phot. K. Sielicka).

Quatre d'entre eux étaient des nécropoles localisées le long des voies principales sortant de la ville : au nord les nécropoles Cheval Blanc et Camp Blanc, à l'est la nécropole de la Côte Blanche et au sud la nécropole du Catillon. Le cinquième site n'a pu être fouillé de manière complète : une unique urne funéraire a été trouvée, et elle pourrait correspondre à une sépulture isolée, comme indiquer la présence d'une autre nécropole. Les archéologues ont mis au jour aussi une autre sépulture isolée, cette fois très riche en mobilier et dite « la tombe de Marcus ». La nécropole du Catillon était la seule, parmi les autres citée ci-dessus, à faire l'objet d'études relativement complètes à l'époque de sa découverte. D'abord, elle a été fouillée par le propriétaire du terrain entre 1815 et 1840. Monsieur Davois de Kinkerville y a récolté une collection importante de la céramique antique gallo-romaine, laquelle il a ensuite exposé pour les visiteurs dans son jardin. Après ces fouilles amateurs, l'abbé Cochet, connu dans le monde archéologique de la région, est venu examiner le site. Deux campagnes ont eu lieu en 1853 et 1868. Il a identifié plusieurs sépultures à incinération déposées dans les coffres en bois, à l'exception d'une contenue dans un dolium. De plus, il a découvert une douzaine de sépultures inhumées dans les coffres en bois. L'âge des défunts a été estimé entre deux à sept ans, ce qui pouvait indiquer l'existence d'un secteur réservé aux enfants, dont les corps étaient traités d'une manière différente que ceux des adultes⁴⁹. La tombe la plus connue de la ville antique de *Juliobona* était celle découverte en 1864 lors des travaux de terrassement durant la construction de la villa Lemaistre, aujourd'hui bâtiment du lycée Guillaume Le Conquérant. Elle se situait en contrebas de voie romaine à proximité de la villa de la rue Messenger. La tombe formée de grandes dalles calcaire a été trouvée à 2,50 m de la surface et mesurait 90 x 90 cm excavée sur 60 cm. Les os et les cendres du défunt, âgé entre dix-sept et dix-huit ans, étaient contenus dans une urne en verre, celle-ci déposée dans une urne en plomb cylindrique qui mesurait 33 cm de hauteur sur 27 cm de diamètre et pesait 20 kg. La tombe a pris son nom de la lettre M gravée au revers du manche de la petite cuillère en argent trouvée parmi un mobilier très riche (**fig. 5**). Le défunt était accompagné par de nombreux objets de luxe, tels que : une fiole en verre noir épais en forme de dauphin, un gobelet en argent, un plateau ovale en argent, une vase anthropomorphe en bronze et un coquillage méditerranéen. On y a trouvé aussi un mobilier qui atteste de ses activités d'un jeune homme issu d'une famille riche, tels que des strigiles qui servaient à se racler la peau pour la débarrasser de l'huile et de la poussière après les exercices. S'ajoute à cela un couteau en fer, d'une longueur de 44 cm avec une gaine en os ou probablement en ivoire partiellement conservée, qui témoignait, lui aussi, de son statut sociale. La liste du mobilier se poursuit par les objets liés avec la vie quotidienne, tels que les bouteilles de verre, un vase à couverte noire sur terre rouge, deux bassins en bronze, deux aiguières en bronze et un éponge bien conservé⁵⁰. Le mobilier de la tombe de Marcus, qui a permis de la dater pour la fin du II^e siècle et le début du III^e, est un témoignage de la romanisation des élites indigènes, ou bien, des origines méditerranéennes du défunt.

⁴⁹ LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, pp. 68–71.

⁵⁰ HÉBERT, Lillebonne, pp. 35–38 ; LECHEVALIER, FOSSE, *Origines*, p. 73. La liste du mobilier de la tombe de Marcus d'après l'exposition dans le Musée municipal de Lillebonne (date de visite : le 11 juillet 2010).



5. La partie du mobilier de la tombe de Marcus, exposée au Musée municipal de Lillebonne (phot. K. Sielicka).

En Gaule, comme dans toutes les provinces, les Romains toléraient les cultes indigènes, sauf les éléments qui pouvaient s'avérer dangereux pour le pouvoir d'empereur, comme le druidisme. Les Gaulois, de sa part, ils ont accepté le panthéon romain et ils ont adopté leurs dieux, ce qui a donné la naissance au syncrétisme gallo-romain avec des éléments orientales, comme le culte de Mithra qui est devenu populaire en Gaule dès le début du III^e siècle⁵¹. Cette fusion était aussi visible dans les bâtiments sacrés. Alors que dans le sud du pays, on a acquis les constructions purement romaines, telle que La Maison Carrée de Nîmes, dans le nord, on a encore conservé la tradition du *fanum* gaulois avec la présence des *mithraea* orientales. À Lillebonne les deux derniers types de construction ont été découverts : le *fanum* dans la nécropole du Cheval Blanc et le *mithraeum* privé dans la villa de la rue Messenger. À part cela, certains archéologues voulaient voir un temple associé au forum sous le prétexte d'une orientation inhabituelle de l'église Notre Dame au centre-ville, ce que les fouilles n'ont pas validé⁵². Le *mithraeum*, comme la villa associée, nous est connu seulement grâce aux dessins et les remarques laissés par l'abbé Cochet. Ils ont été étudiés au XX^e par L. Harmand et N. Gauthier qui se sont mis d'accord sur la fonction d'une des salles de la villa. Ils l'ont identifié comme *mithraeum* par analogie aux autres structures connues de ce type, comme celle de Carramburgh en Grande-Bretagne, donnant pour indices la disposition de la pièce, ses dimensions importantes (12 m x 7 m) par rapport aux autres salles de la villa et la présence d'une stèle figurant un adolescent, tors nu et coiffé d'une couronne radiée. La stèle a été identifiée comme une représentation

⁵¹ DUVAL, La vie quotidienne, pp. 481–482, 487–488.

⁵² LECHEVALIER, FOSSE, Origines, p. 67.

du *Sol Invictus*, le dieu principal de mithraïsme⁵³. La romanisation du pays est donc visible aussi dans les transformations des pratiques religieuses de ses habitants et par les nouveautés apportées de tous les côtés de l'Empire.

LE PORT DE *JULIOBONA* – ÉTAIT-IL UN DES CHEFS-LIEUX DE LA RÉGION?

Juliobona fut fondée par les Romains *ex nihilo* à proximité des *oppida* celtiques et son rôle était d'y établir solidement les nouvelles formes administratives, sociales, religieuses et commerciales de l'Empire romain. On en a pour preuves les vestiges antiques qui témoignent de la grandeur de *Juliobona* et de la richesse de ses habitants, ainsi que les textes antiques, comme celui de Ptolémée. Environ trente-trois ans séparaient la conquête de la Gaule par Jules César de l'activité administrative d'Agrippa en Normandie. Il a fallu attendre encore au moins cent ans pour l'édification des premiers bâtiments représentatifs à Juliobona : le premier théâtre arrive à la fin du I^{er} siècle et les thermes apparaissent seulement à la fin du II^e siècle. Aussi la riche tombe de Marcus est datée du début du III^e siècle et la villa de la mosaïque du début du IV^e siècle. Tout cela peut soutenir l'hypothèse que l'activité des Romains dans le domaine de l'urbanisme dans les provinces du Nord était limitée à donner les structures et limites (le *pomœrium*), en laissant aux indigènes le financement et la disposition du développement postérieur. La prospérité d'une ville dépendait non seulement du rôle qui lui était attribué par les Romains, mais aussi des succès, principalement financiers, remportés par ses habitants.

La romanisation de la Normandie procédait selon les modèles répandus précédemment dans le sud de la Gaule, c'est-à-dire par la propagande de la vie urbaine avec toutes les commodités qu'offrait la capitale elle-même, telles les spectacles, les bains, les boutiques des commerçants, etc. Les nouvelles villes devaient être de « petites Romes » qui donnaient pour leurs habitants le sentiment d'être les citoyens de l'Empire. Quel était le rôle de *Juliobona* dans le cadre de l'urbanisation de la Normandie? L'analyse des toponymes employées dans la VII^e et VIII^e livre de *Géographie* de Ptolémée, laisse supposer que chaque *civitas* en Normandie avait au moins une ville principale. Ainsi, on a réussi à localiser sur la carte normande *Augustodurum*, *Aragenua*, *Novimagus*, *Condate*, *Mediolanum*, *Iuliobana*, *Rotomagus i Caesaromagus*. Il y avaient aussi des villages à caractère artisanal appelés *vici*. Un d'eux a donné naissance à la ville moderne de Caen. *Juliobona* a été attribuée par Ptolémée au *Civitas* de Calètes. D'après les résultats des fouilles archéologiques menés dans les centres urbains cités ci-dessus, seulement *Rotomagus* pouvait rivaliser avec *Juliobona*. On y a trouvé un théâtre, des thermes, des villas et des quartiers artisanaux⁵⁴. Aussi le réseau routier pouvait témoigner de l'importance d'une ville. Ainsi, une des voies principales de la Normandie antique, qui longeait la côte, passait par *Aragenua* (*Civitas* de Viducasses)

⁵³ HÉBERT, Lillebonne, pp. 49–50.

⁵⁴ GROUD-CORDRAY, Normandie, pp. 12–13.

et *Novimagus* (*Civitas* de Lexoviens), où on a aussi découvert des théâtres et thermes⁵⁵. Tout cela prouve que *Juliobona* était en vérité la capitale d'un des *civitas* normands et qu'elle comptait parmi les plus grandes et importantes villes de la région, parce que on peut indiquer seulement trois qui pouvaient rivaliser avec elle.

Katarzyna Sielicka
Instytut Archeologii Uniwersytetu Wrocławskiego
Wrocław
sielicka.katarzyna86@gmail.com

⁵⁵ *Ibid.*, pp. 32–33.